

et pour le faire d'une manière plus efficace, plus convaincante, nous multiplierons les comparaisons. C'est la comparaison qui éclaire, qui forme un jugement exact, qui donne des idées justes par l'appréciation des différences. L'état de civilisation d'un peuple est toujours relatif, et nous ne saurons où nous en sommes qu'en nous comparant aux autres peuples. Prenons l'exemple le plus près de nous; c'est le plus instructif et le plus fécond, parce que, depuis deux siècles passés, les américains ont proclamé le principe de l'instruction la plus répandue, principe que des états fort avancés de l'Europe n'ont adopté que depuis un demi-siècle, et même depuis une époque fort récente pour plusieurs d'entre eux. Or, que voyons-nous dès les premiers établissements des colons de la Nouvelle-Angleterre, au commencement du dix-septième siècle? Quelques familles manquant de tout, décimées par la misère et la maladie, s'étaient à peine fixées à Plymouth et dans les environs, que déjà elles décrétaient des lois pour la fondation d'écoles publiques: "Afin que l'instruction ne soit pas ensevelie dans les tombeaux de nos ancêtres....." telles furent les expressions des Puritains quand ils établirent que chaque township renfermant 50 maisons nommerait quelqu'un qui apprendrait à tous les enfants à lire et à écrire, et que chaque ville contenant plus de cent familles établirait une école de grammaire. En 1636, comme les colons étaient peu nombreux et trop pauvres pour construire une école d'instruction supérieure, ils décrétèrent que la taxe d'un an sur toute la colonie serait consacrée à l'érection d'un collège. Aussi dès 1639, avait-on déjà fait paraître les premiers ouvrages d'imprimerie. Et depuis lors, de génération en génération, l'instruction, qui est l'air et la vie des peuples, a été respirée librement, largement, sans qu'il en coûtât presque rien à l'état, absolument rien aux enfants.

(A continuer.)

EN SORBONNE.

Le ministre de l'Instruction Publique en France, M. Waddington, vient de prononcer, à l'occasion d'une distribution de prix à la Sorbonne, un discours qui contient tout un programme de réformes pour l'avenir. L'extrait suivant les fait voir dans leur ensemble; c'est la dernière partie du discours. En voici le texte:

Nous avons beaucoup à faire, beaucoup à demander au patriotisme du pays et au patriotisme des Chambres, car pour faire de grandes choses en matière d'enseignement, il faut beaucoup d'argent. Le gouvernement espère qu'il sera, dans cette circonstance, énergiquement soutenu par les assemblées, et que les sacrifices qu'il demandera ne lui seront pas refusés. (Très bien! très bien!)

Nous avons de grands efforts à faire pour la création de laboratoires de chimie, pour la dotation de nos bibliothèques, pour les bâtiments de nos facultés, tant à Paris qu'en province, pour le Muséum d'histoire naturelle, où les collections se perdent, faute de place, pour la bibliothèque nationale.

Il faut créer des chaires nouvelles, il faut grouper les facultés, il faut organiser sur certains points du territoire des universités complètes et puissantes, qui soient de grands foyers de lumière dans nos départements. (Vifs applaudissements.)

Il faudrait aussi, et j'attache une grande importance à ce point, faire une large place aux jeunes savants, aux jeunes gens de talent, qui, après leur doctorat ou leur agrégation, voudraient ouvrir un cours sur telle ou telle branche spéciale, des sciences ou des lettres, dans laquelle ils auraient fait leurs preuves.

Et cela, il faut le faire, sans briser notre ancienne organisation universitaire, qui est une de nos forces nationales, et qu'il faut conserver soigneusement. Je voudrais seulement l'assouplir un peu, donner un peu d'élasticité à ses cadres, lui fournir les moyens de se rajourner un peu, en ouvrant une place plus tôt et plus promptement aux jeunes talents qu'elle a contribué elle-même à former. J'espère que sur ces différents points un projet de loi présenté à la rentrée donnera satisfaction à ce que le pays attend du gouvernement. (Applaudissements.)

Dans l'enseignement secondaire, nous avons moins à faire; mais dans certains départements, les lycées sont tout à fait insuffisants sous le rapport de l'hygiène et de l'espace; ce sont plutôt de vieilles casernes que des établissements dignes de la France. Là, encore, nous demanderons aux Chambres des sacrifices importants; nous espérons qu'ils ne nous seront pas refusés. (Assentiment.)

Nous voulons développer aussi l'enseignement du dessin; nous avons déjà constaté à cet égard d'heureux résultats, et nous avons lieu d'espérer que cette amélioration pourra être exécutée sans difficulté. (Très bien! très bien!)

Enfin, je veux vous indiquer spécialement les intentions du gouvernement dans l'ordre de l'instruction primaire. Depuis quelques années, beaucoup d'excellents esprits se sont préoccupés de ce qui se fait dans d'autres pays où l'instruction primaire est obligatoire. Il est évident que les esprits tendent de ce côté, et que l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suisse donne beaucoup de force à cette opinion. Quant à nous, nous sommes résolus à marcher avec prudence, mais à marcher dans cette voie. (Vifs applaudissements.)

Notre pensée n'est pas de décréter à la légère l'instruction obligatoire; ce serait non-seulement une folie, mais un leurre; ce serait dire à une foule de pères de famille: Nous savons bien que vous n'avez pas d'écoles à votre portée, néanmoins nous allons vous obliger à y conduire vos enfants. Pour faire quelque chose d'utile et de sérieux, il faut, dans un grand nombre de départements où toutes les communes ne sont pas pourvues d'écoles, et où les écoles existantes sont plutôt des bouges que de vraies écoles, il faut trouver ou construire des locaux convenables. Il faut, dans les départements montagneux, que nous ayons créé partout des écoles de hameau. Il faut aussi augmenter largement le nombre des instituteurs et créer de nouvelles écoles normales.

Quand cette œuvre-là sera accomplie, et c'est une œuvre qui demande de grands sacrifices pécuniaires, lorsque sur presque tout le territoire de la France nous aurons mis l'école à la portée de l'enfant; quand nous aurons montré que l'enfant n'a pas à faire plus de deux ou trois kilomètres (*) pour gagner la classe, nous dirons: Il faut l'enseignement obligatoire; le père de famille ne peut plus refuser à l'enfant le pain de l'âme, pas plus que celui du corps. (Applaudissements.)

"Ceux qui refuseront de se soumettre à ce devoir pourront alors être justement frappés d'une pénalité." (Nouveaux et vifs applaudissements.)

Ce ne sont pas là, vous le voyez, de grandes phrases; c'est un procédé fort simple, fort terre à terre, mais pratique, et quant à moi, je crois que c'est la seule manière d'arriver au but que, tous, nous sommes désireux d'atteindre, les uns avec plus d'ardeur et d'impatience que d'autres, mais que tous nous voulons réaliser. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, de quoi nous occuper longtemps.

Vous le voyez, ce sont des œuvres de paix, des œuvres de développement intérieur, et c'est dans cette voie que le gouvernement veut marcher avec fermeté, mais avec prudence.

C'est ce que M. le Maréchal MacMahon, président de la république, a voulu en décrétant, il y a quelques jours, une exposition des produits de l'industrie et des beaux-arts, qui aura lieu en 1878. Il a voulu montrer que la France est désormais en pleine possession d'elle-même, ayant une constitution que le suffrage universel vient de sanctionner par un vote éclatant. (Vifs applaudissements.)

(*) Le kilomètre est à peu près trois quarts de mille.